

Procès Verbal de réunion Conseil Syndical du jeudi 08 décembre 2016

Date de convocation : 28/11/16
Lieu de la réunion : ancienne poste, les
Hottes Est-74440 Verchaix
Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 5
Nombre de votes exprimés : 6

L'an deux mil seize, le jeudi huit décembre, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Xavier CHASSANG, Président ;
Présents : BARGAIN Claude, CHASSANG Xavier, MOGENIER Guillaume, NASSIVERA Nadia, ROUGE Laurent,
Secrétaire de séance : NASSIVERA Nadia

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 08 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

1. DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2016

Monsieur le Président propose de faire les virements de Crédits présentés ci-dessous afin de prendre en compte les dépassements de frais suivants :

- En fonctionnement : dépenses en frais de réparations de matériel roulant, notamment pour les engins de damage,
- En investissement : remplacement du relais radio, suite à l'obligation de mettre en conformité nos fréquences.

Désignation	Augmentation des crédits ouverts en dépenses	Diminution des crédits ouverts en dépenses	justification
SECTION FONCTIONNEMENT			
D 61551 : entretien matériel roulant	4 000.00 €		grosses dépenses de réparations des véhicules roulants, notamment les dameuses
D 022 : dépenses imprévues fonctionnement		4 000.00 €	
SECTION INVESTISSEMENT			
D 2188 : autres immobilisations corporelles	2 000.00 €		remplacement du relais radio pour pouvoir mettre en conformité les fréquences
D 020 : dépenses imprévues investissements		2 000.00 €	

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide les virements de crédits ci-dessus présentés*

2. FONCTIONNEMENT DE LA NAVETTE NORDIQUE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'il avait été envisagé, en fin de saison dernière, de lier le fonctionnement de la navette nordique au marché passé pour le transport des skieurs alpins.

Au regard des délais qui nous sont impartis ainsi qu'aux propositions émanant des sociétés de transport ayant répondu à l'appel d'offre, il semble inopportun de poursuivre dans cette voie.

En conséquence, Monsieur le Président propose de reconduire pour cette saison 2016/2017, le mode de fonctionnement de la saison précédente

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide cette proposition*

3. TARIFS SECOURS 2016/2017

Monsieur le Président propose à l'assemblée les tarifs secours pour l'hiver 2016/2017, comme suit :

Secours front de Neige	50.00€
Secours sur pistes	210.00€
Secours hors-piste (ou piste fermée)	745.00€
Ambulance :	
Col de Joux Plane ou Cirque du Fer à cheval vers le cabinet médical de Samoëns	200.00€
Sixt village vers le cabinet médical de Samoëns	150.00€
Morillon vers le cabinet médical de Morillon	100.00€
Evacuation skieurs assurée par le SDIS (par heure)	158.00€
Secours par hélicoptère (un secours sur piste est inclus) :	
Primaire sur piste vers cabinet médical	840.00€
Primaire avec évacuation vers les hôpitaux	
- Sallanches/Cluses	1775.00€
- Genève	3295.00€
- Annecy/ Thonon les Bains	3280.00€
- CHAL	2732.00€
Supplément treuillage blessé	378.00€
Dépose et reprise d'un médecin sur piste (à ajouter aux tarifs secours sur piste)	1348.00€

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide cette proposition*

4. AUTRES TARIFS NORDIQUES

Monsieur le Président propose à l'assemblée de reconduire les tarifs suivant pour la saison 2016/2017 :

- frais d'expédition des forfaits RFID : 3€
- pochettes pour les cartes RFID : 0,50€
- Navette nordique :
 - o Tarif aller/retour : 6,00 €
 - o Tarif famille plafonné à : 12,00 €
 - o Pour les détenteurs d'un forfait de ski de fond : gratuit

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide les tarifs ci-dessus proposés*

5. INDEMNITES PERCEPTEURS

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée des demandes d'indemnités de budget et de conseil allouées aux comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des communes et des établissements public locaux.

- DEMANDE DE MONSIEUR BLAISON

L'ancien Trésorier, Monsieur Blaison, demande pour les 6 premiers mois de l'année 2016 :

- 45,73€ d'indemnité de budget
- 196,73€ d'indemnité de conseils

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- *décide de ne pas accorder l'indemnité de budget de 45,73€*
- *retient l'indemnité de conseil de l'année 2016 à hauteur de 50%, soit 98,37€*

- DEMANDE DE MADAME DENNETIERE

La nouvelle Trésorière Madame Dennetière, demande pour les 6 derniers mois de l'année 2016 :

- 196,73€ d'indemnité de conseils

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- *retient l'indemnité de conseil de l'année 2016 à hauteur de 50%, soit 98,37€*

6. DENEIGEMENT DE LA ROUTE DE JOUX PLANE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée les difficultés rencontrées dans la gestion du domaine skiable de Joux Plane, liées au déneigement de la route conduisant au restaurant Relais des Vallées, sans concertation et sans l'aval du responsable du domaine skiable.

Monsieur le Président rappelle qu'il a informé Monsieur le Préfet de ce déneigement intempestif.

Afin d'apporter une réponse cohérente et sécuritaire concernant l'ouverture de cette route à titre privé par la gérante du Relais des Vallées, Monsieur le Président propose de créer une commission de sécurité concernant les activités nordiques. Celle-ci sera alors à même d'étudier et de se prononcer sur la question.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide cette proposition*

7. CREATION D'UNE COMMISSION DE SECURITE POUR LES ACTIVITES NORDIQUES

Sont désignés pour participer à la commission de sécurisation des activités nordiques :

- Xavier CHASSANG, président du SIVCHG
- Monsieur le Maire de Morillon ou son représentant
- Monsieur le Maire de Samoëns ou son représentant
- Monsieur le Maire de Sixt Fer à cheval ou son représentant
- Monsieur le Maire de Verchaix ou son représentant
- Monsieur le Directeur de l'ESF de Samoëns ou son représentant
- Monsieur le Directeur de l'ESF de Sixt Fer à Cheval ou son représentant
- Monsieur le Directeur de l'ESF de Morillon ou son représentant
- Monsieur le commandant de brigade de gendarmerie de Taninges
- Monsieur le chef de corps des pompiers de Samoëns
- Monsieur Laurent DAUNIS, CD74
- Madame Delphine PLUSQUELLEC, CD74
- Madame Nadia NASSIVERA, Conseiller SIVHG
- Monsieur Claude BARGAIN, Conseiller SIVHG
- Monsieur Patrice GAIN, Directeur SIVHG

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Approuve la création d'une commission de sécurité*
- *Valide la liste des membres ci-dessus mentionnés*

8. PROBLEMATIQUE LOCAUX TECHNIQUES DU SIVHG

Monsieur le Président informe l'assemblée que Monsieur le Maire de Samoëns lui a fait parvenir un courrier Recommandé, lui demandant de restituer les locaux techniques avant le 31 mai 2017.

Monsieur le Président se rapprochera du Président de la CCMG pour évoquer cette problématique.

En tout état de cause, il appelle tous les membres du SIVHG à chercher sur leurs territoires respectifs des locaux vacants pouvant convenir à l'installation de locaux techniques, de par leur situation géographique.

9. QUESTIONS DIVERSES

- GRATUITES

Monsieur le Président informe l'assemblée que Grand Massif Domaine Skiable (GMDS) souhaite mettre un terme à l'échange qui avait cours jusqu'alors entre GMDS et le SIVHG, à savoir la remise de titres 12 jours non consécutifs au personnel du SIVHG, en échange de forfaits saison site nordiques pour les employés de GMDS.

Cet accord étant devenu caduque, Monsieur le Président propose de retirer de la liste des forfaits pouvant être remis à titre gratuits, les employés de GMDS. Le tableau des gratuités est ainsi modifié :

	Quantité restrictive	Type de forfait
Enfants de moins de 6 ans		Saison site
personnes de 75 ans et plus		Saison site
Propriétaires de terrains traversés par les pistes		Saison site
Personnel des communes membres		Saison site
Enfants des écoles primaires du Haut-Giffre		Saison site
Enfants inscrits au groupe loisir du foyer du haut-Giffre		Saison site
Enfants inscrits à l'Entente nordique		Saison Haute-Savoie jeune

Gendarmes du canton	12	Saison site
pompiers du canton		Saison site
Elus municipaux		Saison site
Elus du SIVHG		Saison Haute-Savoie
Employés de radio Samoëns	2	Saison site
Employés des offices du tourisme		Saison site
CTD de Samoëns	2	Saison site
Bénévoles du foyer de ski de fond		Saison site
Saisonniers été du SIVHG		Saison site

Des titres pourront être remis pour les lotos/tombolas des écoles ainsi que les jeux et promotions visant à valoriser le territoire.

Des titres d'accès journée pourront être remis à destination notamment des moniteurs de ski sur présentation de leur carte, des pisteurs secouristes sur présentation de leur carte ou d'un bulletin de salaire.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ***Valide la nouvelle liste des gratuités ci-dessus***

- **BANDEROLES POUR LES HIVERNALES**

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du devis de Cluses Copy pour la réalisation de matériel signalétique pour la manifestation des Hivernales du Haut-Giffre :

Matériel	Quantité	Prix unitaire	HT
Impression sur bache	2	77,00€	
Impression sur Aquilux	15	5,60€	
Option pose par oeillet		0,50€	
Drapeau plume	6	196,00€	

La manifestation étant programmée pour le 22 janvier 2017, Monsieur le Président propose d'inscrire la dépense au BP 2017.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ***Valide l'achat de signalétique pour les Hivernales***
- ***S'engage à en inscrire la somme au Budget Primitif 2017***
- ***Autorise le Président à régler ces dépenses avant le vote du budget***

- **FONCTIONNEMENT DU SITE DE JOUX PLANE**

Monsieur le Président souhaite que cette question soit de nouveau abordée et qu'une solution puisse être entérinée avant la saison 2017/2018 concernant l'ouverture pérenne du site nordique de Joux Plane

A cette fin, il souhaite que chacun puisse examiner les opportunités qui pourraient s'offrir au syndicat, pour la mise ne place d'une activité nordique pérenne

Monsieur Laurent Rouge a pour sa part contacté un accompagnateur proposant diverses activités nordiques, du type « nuit sous igloo ». Ce dernier sera en mesure de rencontrer le syndicat pour lui faire part de sa démarche, de son expérience et de son éventuelle transposition sur le site de Joux Plane.

La séance est levée à 20h

Le Président, Xavier CHASSANG

